

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU WADI-FIRA
DEPARTEMENT DE BILTINE
SOUS-PREFECTURE D'AMZOER
CANTON OMOL

UNITE – TRAVAIL - PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON OMOL

Décembre 2013 à Novembre 2017

Elaboré par la population du canton Omol

Avec l'appui financier et technique de PADL II

Et accompagnement de l'OCL/BCI

Décembre 2013

Procès-verbal de délibération du CDA du Département de Biltine

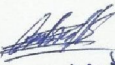
Session de validation du PDL du canton Omol

En date du 17/12/2013

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 17/12/2013

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par le Préfet :

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Bourma, Chef de secteur ONDR 
2. Mahamat Issakha, Responsable du Centre Social ; 
3. Maloum Zaïd, Inspecteur des Eaux et Forêts ; 
4. Hassan Zakaria, Chef de secteur élevage. 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Fatimé YAhya, Représentante des OP ; 
2. Ousman Abdoulaye, Représentant de la société civile ; 
3. Oumar Wélèda, Représentant des ONG et Associations. 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du canton de Omol, représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Issakha Abdoulaye, Président du CCD ; 
2. Ousman Yahya, vice-président du CCD ; 
3. Adam Ibrahim, Secrétaire General du CCD ; 
4. Khadidja Abdoulaye, Trésorière Adjointe ; 

Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par le CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération : dans l'ensemble, le CTD se rejoint et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton Omol.

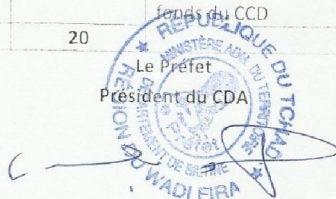
Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de **17/20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Omol est très satisfaisant.


Le Préfet
Président du CDA


Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	-Participation de la population ; -Promotion par les leaders locaux ; -Réalisme (faisabilité technique, organisationnelle et financière) ; -Durabilité des actions planifiées.	3
2	Forme du document	2	-Qualité de rédaction et de présentation du PDL ; -Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)	1
3	Conformité	3	-Respect du canevas retenu -Respect du guide d'élaboration de PDL	3
4	Cohérence	2	Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc.)	2
5&6	Prise en compte du genre	3	-Se référer à l'outil 3 : -Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision ; -Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables -Budgétisation (sensibilisation au genre et autres groupes vulnérables)	3
7	Prise en compte de la dimension environnementale	3	-Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus ; -Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus.	2
8	Appropriation	3	-Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs ; -Capacité de mobilisation des fonds du CCD	3
TOTAL		20		17/20

Le Préfet
Président du CDA



Introduction	11
Contexte général d'élaboration du plan	12
Méthodologies d'élaboration du plan	12
I- Généralité sur le canton	13
1-1 Milieu physique	13
1.1.1 Localisation Géographique	13
1.1.2- Caractéristique Physiques	15
1.1.2.1 – Relief	15
1.1.2.2 – Climat	15
1.1.2.3- Hydrographie	16
1.1.3- Les ressources naturelles.....	16
1.1.3.1- Les Sols.....	16
1.1.3.2- Végétation et flore	17
1.1.3.3-La faune	19
1.2.- Milieu humain.....	21
1.2.1 – Historique du canton.....	21
1.2.2- Caractéristique démographique.....	21
1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle	22
1.2.4-Organisations modernes	23
1.2.5- Les intervenants	25
1.2.6- Les infrastructures existantes	26
1.3- Les activités économiques	31
1.3.1- Agriculture	31
1.3.2 – Elevage	32
1.3.3- Commerce.....	34
1.3.4- Artisanat.....	35
II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine.....	36
2.1 Le domaine jeunesse, culture sport et Éducation	37
2.1.1 Résultats de diagnostic.....	37
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	38
2.2 Domaine action social et genre	40
2.2.1 Résultat du diagnostic	40
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	41
2.3 Domaine Economie.....	42
2.3.1 Résultat du diagnostic	42
2.3.2. Les axes prioritaires de développement.....	43
2.4. Domaine : Santé et assainissement	44

2.4.1. Résultats du diagnostic.....	44
2.4.2. Les axes prioritaires de développement.....	46
2.5. Domaine : Agriculture/ Élevage.....	46
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	46
2.5.2. Les axes prioritaires de développement.....	48
2.6. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme	49
2.6.1. Résultats du diagnostic	49
2.6.2. Axes prioritaires de développement	49
2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité.....	50
2.7.1. Résultats de diagnostic	50
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	50
III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	51
IV- Projets prioritaires pour le développement.....	53
4.1. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Éducation.....	53
4.2. Domaine : Affaires sociales et Genre	53
4.3. Domaine : Économie.....	54
4.4. Domaine : Santé et Assainissement.....	54
4.5. Domaine : Agriculture et Élevage	55
4.6. Domaine : Environnement et GRN	55
4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité	56
4.8 Budget Global du PDL	56
V- Mécanisme de mise en œuvre	57
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre	57
5.1.1 Les acteurs locaux.....	58
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	59
5.3. <i>Planning annuel de travail</i>	61
Conclusion	62
VI. ANNEXES.....	63
6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lancement du processus d'élaboration du PDL	63
6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive	64
L'an deux mille treize et le 16 mai, s'est tenu au village Omol dans le canton Omol sous préfecture d'Amzoer, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.	64
L'ordre du jour est :	64
- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;	64

- Restauration du CDC ;.....	64
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.....	64
L'ASSEMBLEE GENERALE	64
6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale d'information et de sensibilisation ...	65
6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif	66
6.5. Liste des membres des commissions thématiques	67
6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires.	68
6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local	69

Liste des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station	15
Tableau 2 : Nom des espèces ligneuses et herbacées.....	17
Tableau 3 : La faune sauvage	19
Tableau 4 : Liste des villages du canton et leurs populations	22
Tableau 5 : Liste des Organisations paysans	24
Tableau 6 : Liste des intervenants	25
Tableau 7 : Liste des infrastructures dans le canton.....	26

Liste des photos et des figures

Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelles de la ville de Biltine	16
Photo 1: Une végétation dans le canton	18
Figure 2 : Groupements existants dans le canton Omol	25
Photo 2 : Magasin d'Omol	28
Photo 3 : Consultation au centre de santé d'Omol.....	28
Photo 4 : Ecole de Kassara	29
Figure 3 : nombre de têtes par espèces d'animaux dans le canton	33
Photo 5: Animaux à la recherche du pâturage	33
Photo 6 : Boutique au village Omol	35
Photo 7 : planification cantonale.....	36

Liste des abréviations

ADC : Association de développement cantonal

AGC : Assemblée générale cantonale

AGV : Assemblée générale villageoise

ALC : animateur local du canton

APE : Association des parents d'élèves

BCI : Bureau Consul International

CDA : Comité Départemental d'Action

CDC : Comité de développement cantonal

CRPDL : comité de rédaction de plan de développement local

CT : commission thématique

CTD : comité technique départemental

DPC : diagnostic participatif continu

GPS : Global position satellitaire

OCL : organisme correspondant local

ODV : organisation du développement du village

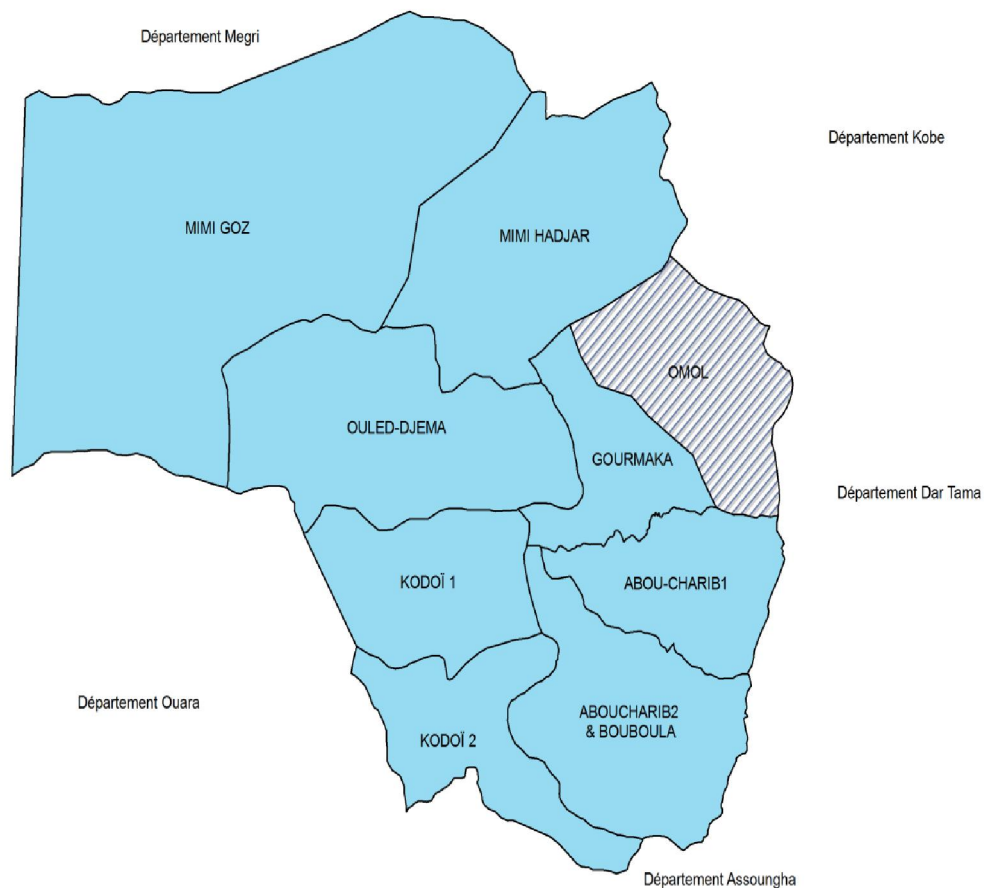
ONG : organisation non gouvernementale

PADL/GRN : programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles

PDL : Plan de développement local

SAT : Schéma d'aménagement du territoire

Localisation du canton Omol dans le Département Biltine



¹ Les limites cantonales de la présente carte sont à titre illustratif de la zone habitée prenant en compte les villages de chaque canton et ne sont pas des limites territoriales fixées par l'administration

Introduction

Le canton Omol nouvellement créé en 2002 dispose de potentialités économiques très fortes, malgré les contraintes de taille telles que la dégradation des ressources naturelles, l'exode des jeunes, les aléas climatiques. Malgré ces contraintes inquiétantes, la motivation de la population reste forte pour engager les efforts nécessaires à son épanouissement. Doté d'un PDL en 2008 avec l'appui technique de PRODABO, après quatre années de mise en œuvre nous, population du canton, avons décidé d'actualiser notre Plan de développement afin d'intégrer certaines insuffisances constatées au cours de sa mise en œuvre.

Le plan de développement est un document de référence qui retrace notre vision (Avenir de notre canton). Il permet de faire le plaidoyer au près de l'état et aux bailleurs de fonds pour un appui à la mise en œuvre des projets retenus et permet en outre aux bailleurs de fonds de justifier juridiquement leurs interventions. L'élaboration d'un plan de développement local leur permet de : (i) réfléchir ensemble sur les difficultés du canton, ses potentialités, ses priorités en terme de développement, d'auto diagnostiquer et d'auto appropriation de son processus de développement locale, (ii) de programmer dans le temps et dans l'espace les projets prioritaires en tenant compte de leur importance pour la communauté, de leurs ressources propres disponibles et des ressources à chercher auprès des bailleurs extérieurs (iii) à la communauté cantonale de procéder à un engagement collectif pour la réussite de la mise en œuvre du plan de développement, la communauté s'engage de manière concertée à apporter une contribution importante pour la réussite de son plan de développement avant d'attendre l'apport des intervenants extérieurs ;

Le PDL, n'est pas une fin en soi, bien au contraire il marque un pas décisif du processus de développement économique et socioculturel de notre canton. Son objectif est d'assurer un développement cohérent et durable de tout le canton en tenant compte des capacités locales et de mobilisation des fonds propres.

Le présent plan se veut un document de référence pour toutes les actions concourant à l'amélioration des conditions des vies dans l'ensemble du canton.

Il synthétise les données statistiques ainsi que les critères régionales et sectorielles. Il prend aussi en compte les normes techniques, l'investissement étatique et également celles des partenaires au développement.

Contexte général d'élaboration du plan

Depuis 1993, le Tchad a amorcé une politique visant la responsabilisation des populations à la base. Plusieurs textes officiels sont élaborés. Les collectivités territoriales décentralisées dotées de plusieurs attributions sont en train d'être mis en place progressivement. Des larges pouvoirs leurs seront conférés en matière notamment de planification locale, de gestion des infrastructures ainsi que dans les domaines socio- économiques. Les communautés rurales seront dotées d'espaces de décisions démocratiques dont l'objectif est la promotion d'action de concertation participative à tous les niveaux, en matière de gestion des affaires locales y compris dans les domaines de l'autopromotion.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de décentralisation. La délégation de certains pouvoirs de décision au profit de la base nous intéresse et est d'actualité dans notre canton si bien que nous ne savons pas les détails sur ces contours.

Méthodologies d'élaboration du plan

Pour réaliser la révision et l'actualisation du PDL, les étapes suivantes ont été suivies :

- l'organisation d'une réunion de prise de contact et d'information le 05 avril 2013 avec les autorités administratives et traditionnelles de Biltine sur l'actualisation du PDL ;
- l'organisation d'une rencontre de concertation et de programmation des activités d'actualisation du PDL avec les membres de CDC
- la réalisation d'une campagne d'information sur l'actualisation du PDL. Cette activité a été faite à travers les visites des animateurs locaux et expérimentés dans les villages.
- la tenue d'une première assemblée générale d'évaluation du PDL et du CDC qui a eu lieu le 10 avril 2013 à Omol en présence de représentant du chef de Canton Omol, les chef des villages, les *khalifat* et la population notamment six représentants par village dont deux femmes. Cette étape a été réalisée avec l'appui des techniciens de l'OCL. l'AG a servi de cadre pour tenir en même temps l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser son Plan de Développement Local. L'identification des animateurs locaux a eu lieu à cette étape.
- la formation des animateurs locaux sur le processus de planification locale. Cette formation a été organisée du 12 au 13 avril 2013 à Biltine dans les locaux de l'OCL/BCI.
- la tenue le 16 avril 2013 de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL en présence du chef de canton et les services techniques. L'atelier a servit de cadre pour l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base. Les services techniques déconcentrés étaient présents à cette étape.

- la réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- la préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : il s'agit de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton ;
- la tenue d'un atelier de diagnostic participatif cantonal le 22 mai 2013 à Omol. Cette étape a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement et à réaliser le schéma du territoire. Les commissions thématiques mise en place à cet effet ont travaillé par domaine avec l'appui des services techniques de l'Etat et les techniciens de l'OCL.
- l'organisation d'un atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenus le 13 juin 2013 en présence du chef de canton, Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été présentés à cette occasion. Des réflexions sur les problématiques ont été aussi approfondies et une liste des projets à mettre en œuvre sur la durée du PDL a été établie
- l'organisation d'un de l'atelier de priorisation des projets
- l'organisation de la validation par le CDA

I- Généralité sur le canton

1-1 Milieu physique

1.1.1 Localisation Géographique

Sur le plan administratif, le canton Omol dépend de la sous-préfecture d'Amzoer, département de Biltine et Région de wadi-Fira. Il est limité au nord par le canton Dourougne, à l'Est par le Département de Dar- Tama, au Sud par le canton Aboucharib I, et à l'Ouest par les cantons Kodoi I et canton Mimi Hadjar.

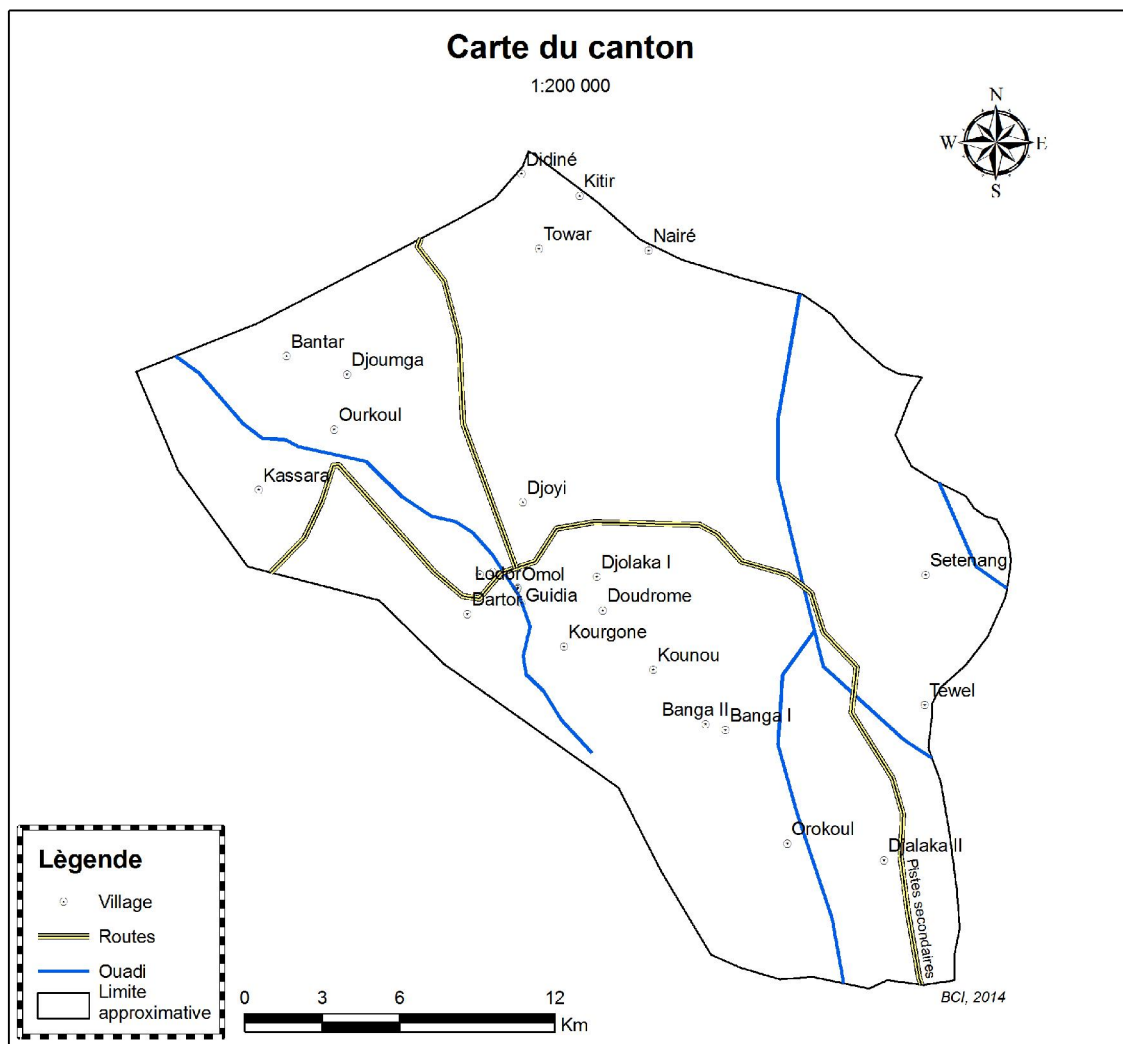
Le canton Omol présente un relief très accidenté parsemé des collines avec des sommets variables dont les plus importants sont : Yaranga, Taroum, Bréne, Miragone, Silmoune, Douka et Gadone.

Le Sud Est du canton est défavorable aux activités agricoles à cause de la présence des cailloux et montagnes.

Au Nord Ouest, dans le domaine d'agriculture. On observe dans cette partie du canton des plaines favorables aux différents types de cultures.

Le canton est aussi traversé par des ouadis dont les plus importants sont : Ouadis Doukour, Goumalé, Zaamini, Ouadis, Tessoual, Ouadis Amaratta et Ouadis Selélé et d'autres Ouadis de moindre importance traversent également le canton.

Il s'agit de : Ouadis Morokoul, Ouadis Hawiyé et Ouadis Arboulak.



1.1.2- Caractéristique Physiques

1.1.2.1 – Relief

Le canton Omol présente un relief très accidenté parsemé des colines avec des sommets variables dont les plus importants sont : Yaranga, Taroum, Bréne, Miragone, Silmoune, Douka et Gabone.

1.1.2.2 – Climat

Comme le reste du pays, le canton Omol subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo saharien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

- ✓ L'harmattan
- ✓ La mousson

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord Est vers le Sud Ouest, qui souffle de novembre à mai et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre la mousson est un vent du secteur Sud Ouest vers Nord Est, qui souffle de juin en septembre chargés d'humidité.

Le canton est sous l'influence du climat Intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 et 450 mm. Les températures varient en fonction de la période (froide et chaude) et des saisons (pluvieuses et sèche). Elles sont comprises entre 16°C et 35°C et parfois elle dépasse 45°C.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station

Années/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Cumul annuel
2008	4	7	4	95	157	142	5	414
2009	0	0	0	60	77	42	0	179
2010	0	0	42	105	266	28	21	462
2011	0	32	5	76	49	65	0	227
2012	0	0	15	148	154	32	0	349
Moyenne	0,8	7,8	13,2	96,8	140,6	61,8	5,2	326.2

Source : ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie moyenne annuelle des cinq (5) dernières années dans la ville de Biltine.

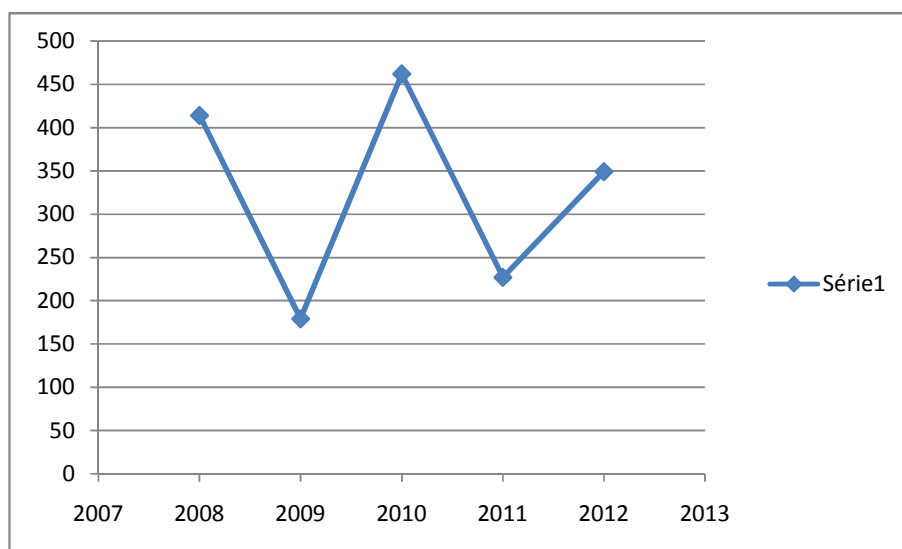


Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelles de la ville de Biltine

1.1.2.3- Hydrographie

Le canton renferme des ouadis insuffisamment exploités du fait de la profondeur de la nappe phréatique et de la méconnaissance de la culture maraîchère dans la zone. Ces Ouadis coulent en saison de pluies et se jettent pour la plupart dans le Wadi- Fira. D'autres ouadis de moindre importance comme Arboulak se déversent dans le selélé. A cause de la forte pente des terrains, le ruissèlement des eaux des ouadis ne dure que 2 à 5 heures. C'est ce qui explique la pauvreté de la nappe phréatique en eaux.

Le canton compte 3 forages dont un seul fonctionnel et ne dispose d'aucun puits moderne. Les 15 puits recensés sont de types traditionnels non busés avec une profondeur allant de 11 à 13 mètres.

1.1.3- Les ressources naturelles

1.1.3.1- Les Sols

Le sol du canton Omol présente des aspects variés. Des dunes existent dans la plus grande partie du Sud Est avec une couleur blanche peu favorable aux cultures pluviales.

Au Nord Ouest, On observe dans cette partie du canton des plaines favorables aux différents types de cultures.

En général ces sont les montagnes et les collines qui dominent les sols du canton. Les montagnes et les collines sont couvertes en saison de pluies par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux du canton et ceux des villages voisins.

Les dunes quant à elles sont parsemées de quelques arbres et arbustes épineux utilisés généralement pour les besoins quotidiens (bois de chauffe, clôture des concessions etc..). Le

Nord Est qui est aussi le sommet des collines est caractérisés par une forte pente. C'est le domaine de l'élevage par excellence.

Les contraintes majeures du canton sont entre autre, l'érosion des terres favorables aux cultures, l'insuffisance des terres fertiles et des espaces cultivables dans la moitié de sa superficie au Sud Est due essentiellement à la dissémination des montagnes et des collines.

L'infime partie favorable à l'agriculture pluviale dans le Nord Ouest est confrontée à une érosion des sols due à la pente.

1.1.3.2- Végétation et flore

La végétation est caractérisée par des types de formation steppiques. Les arbres et les arbustes naturellement dominant dans le canton se présentent dans le tableau dessous.

Tableau 2 : Nom des espèces ligneuses et herbacées

Nom des espèces Arborescente	Nom scientifique	Application locale	Localisation	Espèce en voie de disparition
Ligneuses	Balanites Egyptiaca	Hadjilidj	Sud- Ouest	
	Zizyphys Maritiana	Nabak	Est	
	Acacia Radiana	Sayal	Par tout	
	Bohinia Rufesceus	Koulkoul	Zone Est	
	Acacia Melifera	Kitir Azarak	Centre et Est	
	Acacia Seneglensis	Kiti Abiat	Centre et Ouest	X
	Acacia Nilotica	Garate	Zone Est	
	Antada Africanai	Arad	Centre Est	
	Acacia Albida	Haraz	Dans les Ouadis	X
	Ziziphys Spinus cristi	Korno	Zone Est	
	Salvadora Persicas	Chaw	Nord- Ouest	
	Palmier Dattier	Tamour	Centre et à l'Est	
	Calatropus Procera	Ouchar	Par tout	
Les herbacées	Echinocloa SP			
	Panicunfaetum	Kirep	Sud-ouest	
		Dressa	Par tout	
		Absabé	Idem	
		Hawiche	Idem	
		Haskenite	Idem	

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que l'Acacias Albida, Zizuphus Spina, Ficus SP. On note que la régénération naturelle est soumise à la coupe.

Concernant les herbes, ont trouve le « Echinocloa et panicum leatum » qui se trouvent dans la partie Est du canton et ses grains sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les bovins.

Les habitants du canton profitent des espèces végétales notamment dans le domaine de la construction et de bois de chauffe. Ce pendant, la coupe abusive d'arbres et des actions anthropiques de l'homme menacent sérieusement sur les espèces. Une convention locale pour la gestion des ressources naturelles été élaborée par la population avec l'appui technique et financier du PRODABO. Cette convention a joué un rôle très important dans la protection et reconstitution de l'environnement. Les membres du comité de gestion ont rempli leur tâche comme il se doit mais un renforcement de leurs capacités s'avère nécessaire.



Photo 1: Une végétation dans le canton

1.1.3.3-La faune

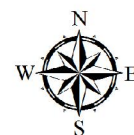
Quant à la faune, la situation est catastrophique. En effet, la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause du manque d'eau, et de coupe abusive des arbres, sécheresse, Guerre. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont énumérées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : La faune sauvage

Les espèces	Existantes	Disparues
Chacal	X	
Hyène	X	
Lycaon	X	
Fahadé	X	
Ecureuil	X	
Lion		X
Porc épic		X
Autriche		X
Singe	X	
Gorille		X
Pintade	X	
Reptile	X	
Panthère		X

Carte de l'occupation du sol

1:200 000



Lègende

- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Zones humides
- Limite approximative

0 3 6 12 Km

BCI, 2014

1.2.- Milieu humain

1.2.1 – Historique du canton

La population du canton Omol dont l'origine remonte aussi avant le 17^e siècle est venue principalement de l'Est. La création du canton date de 2002 avec comme premier chef **Abakar Adoum**. Celui-ci est décédé en 2008 et fut remplacé par son fils **Adoum Abakar**.

Le canton a connu dans le temps plusieurs catastrophes naturelles et sociales parmi les quelles.

- Les représailles coloniales de 1901 relatives à l'assassinat d'un capitaine français nommé FAROUA par les aborigènes, sept (7) villages ont été incendiés. Malik Zakaria et plusieurs autres personnes ont trouvés la mort ;
- La famine de 1906 qui a provoqué un départ massif des personnes vers le soudan voisin ;
- L'incendie de 1954
- La famine de 1976 survenue à la suite du conflit entre les forces gouvernementales et les rebelles de FROLINAT ;
- L'épidémie animale de 1983 ;
- La famine de 1984 ;

L'autodéfense des habitants du canton contre le vol du bétail par les éléments du FROLINAT a occasionné en 1977 une bataille dans le canton.

Notons enfin que le canton Omol était au départ une partie intégrante du canton Aboucharib I, jusqu'en 1978 où il exprima le désir d'être un canton à part.

C'est en 1998 qu'un décret l'organise en groupement Omol et en 2002 un autre l'érige en canton avec seize (16) villages officiels sous son administration.

1.2.2- Caractéristique démographique

La population du canton Omol est estimée à 23745 habitants repartis dans 27 villages pour un nombre total de 3697 ménages. La population active masculine est moins importante en nombre que la population féminine (voir tableau).

Les jeunes représentent la tranche la plus importante et constituent les bras valides du canton.

La population est majoritairement Aboucharib parle un dialecte propre à elle. D'autres groupes ethniques vivent dans le canton, il s'agit principalement des Gouranes, Zakhawas, Arabes, Tamas, Mimis etc.

Tableau 4 : Liste des villages du canton et leurs populations

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants Par tranche d'âges de 0 à 16 ans		Actuelle
			Filles	Garçons	
1	Kassara	376	970	442	2259
2	Djounga	277	315	271	1901
3	Orkoul	45	35	25	273
4	Touar	113	360	255	825
5	Nairé	71	174	85	421
6	Didiné	51	112	60	285
7	Hilé-Kitir	69	281	163	456
8	Lodor	87	200	140	640
9	Kouk	131	114	109	771
10	Okoronga	135	208	142	703
11	Guidia	95	145	85	690
12	Djalaka	170	375	215	1235
13	Kourgone	65	95	73	518
14	Kounon	75	309	169	585
15	Bantar	200	175	160	1445
16	Dartor	245	650	450	1450
17	Ardebé	131	203	161	991
18	Banga1	155	243	121	1124
19	Doudrone	230	340	260	1050
20	Djilime	145	375	225	915
21	Banga2	95	150	350	712
22	Orkokoul	82	213	110	473
23	Djalaka 2	72	302	111	538
24	Dardar	115	420	152	882
25	Tawé	102	512	172	785
26	Sétanang	90	360	133	642
27	Djayi	275	485	311	1176
TOTAL		3697	8121	4950	23745

Source : population, 2013

1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Omol compte 27 villages avec quatre (4) khalifats, dans le quel vivent plusieurs ethnies. Les Aboucharib majoritaires sont dispersés un peu partout dans le canton. Ils sont secondés par les semi nomades d'origine Gouranes. Les zakhawas et Arabes viennent en troisième position.

A l'image des autres cantons, à la tête de chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une Chouchié (représentante des

femmes). Les chefs des villages règlent les litiges entre les habitants et organisent les pratiques traditionnelles. Il est assisté en cas de besoin par l'Imam de la mosquée. La religion musulmane est pratiquée dans l'ensemble du canton.

Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons. Les activités culturelles telles que les danses sont bien développées dans le canton. Ces danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux.. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes.

1.2.4-Organisations modernes

Quant aux organisations modernes, le canton Omol dispose 20 groupements de type paysan dont 19 mixtes et 1 féminin. La plupart de ces organisations ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des membres à travers le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage et la protection de l'environnement. Ces organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, le PDRB, le PNSA ainsi que le service de l'ONDR. Cependant ces organisations manquent cruellement des moyens et techniques de production et nécessitent un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

Avec le lancement du processus d'actualisation du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas de l'Association de Développement du Canton Omol (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

Tableau 5 : Liste des Organisations paysans

Villages	Groupements	Dates de création	Types			Reconnue		Domaine d'activités
			M	F	MX	Qui	Non	
Kassara	Wadi-arkabane	2009			X	X		Agriculture
	Amiria	25/082011			X		X	Elevage
	Kassara	25/08/2011			X		X	Agriculture
Djounga	Wadi-Biréne	2011			X	X		Agro-pastoral
	W. Ourkouboung	2011			X	X		Elevage
	Moulin-Villageois	19/05/1997			X	X		Agriculture
Touwar	Ouadis-Boubourka	1977			X		X	Agriculture
Kouk	Hilé-Kouk	2011		X		X		Agriculture
Okoronga	Salam	10/03/2011			X	X		Agriculture
	Alrahama	26/09/2011			X	X		Agriculture
Djalaka	Djalaka	1993			X	X		Agriculture
Bantar	Bantar	12/09/2011			X	X		Agriculture
Dartor	Ouadis- Mourkol	1993			X	X		Agropastoral
Ardeba	Kaldjo	02/10/2011			X	X		Agriculture
	Marché Armal	19/09/2011			X	X		Commerce
Omol	Wadi-Téné	10/07/2010			X	X		Agriculture
	Wadi -Boroune	15/06/2009			X	X		Agriculture
	Wadi-Mourkol	01/03/1977			X	X		Agriculture
	Sizéme	2011			X	X		Agropastoral
	Ouadis- Djounga	25/08/2010			X	X		Agriculture
Tomologone	Najal Al Moustal	16 /09/2011			X	x		Agriculture
	Alnassour	20/09/201			X	X		Agriculture
	Aldjama	20/09/2011			X	X		Agriculture
	Commercial	07/07/2011			X	X		Commerce

La figure ci-dessous nous donne les groupements mixtes et le groupement féminin.

Figure 2 : Groupements existants dans le canton Omol

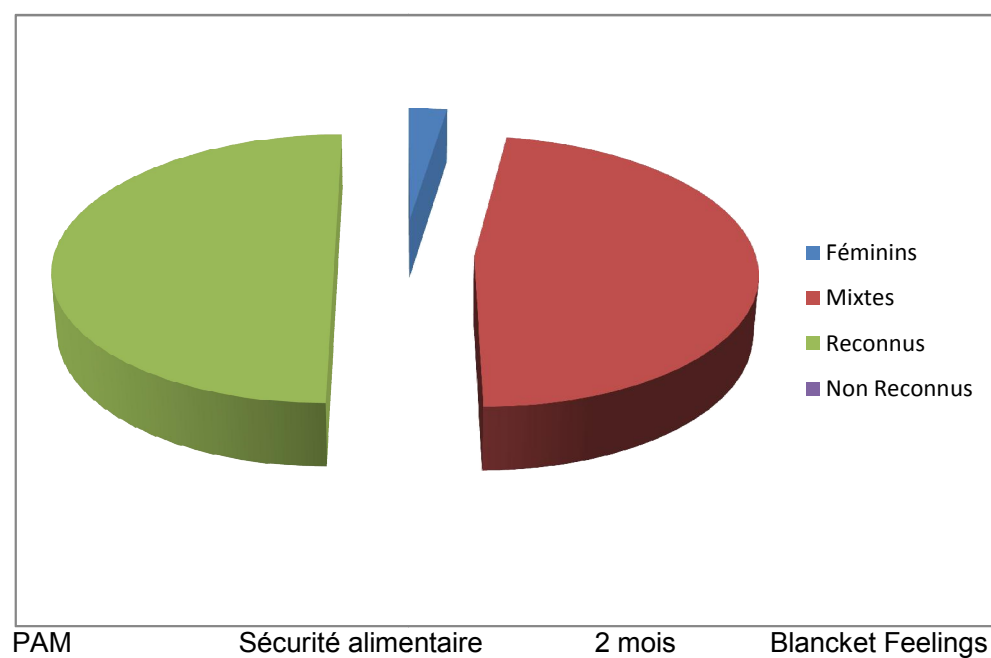
Commentaire : Le graphique montre 20 groupements mixtes soit 95%, et 5% féminins ce qui indiquent que les femmes jouent un rôle très important dans les organisations modernes. Les principales activités de ces organisations sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce

1.2.5- Les intervenants

Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques, notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des écoles et des forages d'eau.

Tableau 6 : Liste des intervenants

Projet	Domaine d'intervention	Période	Réalisation
PMR/FED	Micro réalisation	2008	Construction des infrastructures
PRODABO	Développement rural	2009	Deux (2) seuils et plusieurs cordons pierreux
BASE	Santé	2 ans	Appui au centre de santé
PDRDB	Développement rural	3 ans	Construction de cordons pierreux, Forages, plantation des plantes



MSF Hollande	Santé	6 mois	Prise en charge de malnutrition
MSF Suisse	Santé	2013	Vaccination de rougeole

1.2.6- Les infrastructures existantes

Le canton Omol est plus ou moins équipé en infrastructures. On dénombre pour tout le canton deux (2) centres de santé dont un (1) en Potopoto, Septe (7) écoles dont 3 en dur et quatre (4) en pailles , un (1) magasin, un (1) parc de vaccination ,trois (3) forages, dix (10) moulins particulier, treize (13) puits traditionnels.

Parmi les deux centre de santé, un seul fonctionnel et géré par un agent de santé en collaboration avec les comités de gestion. Les écoles sont gérées par des enseignants communautaires et les associations des parents d'élèves(APE).

Tableau 7 : Liste des infrastructures dans le canton

Infrastructure existantes	Nom du village	Etat de fonctionnement	Date de Création	construction	Observations
Ecole cycle incomplet	Touar	Fonctionnelle	2009	En paille	Géré par APE
	Bantar	Fonctionnelle	2006	En paille	Géré par APE
	Dardou	Fonctionnelle	2007	En paille	Géré par APE
	Doudouron	Fonctionnelle	2011	En potopoto	Géré par APE
Cycle complet	Khassara	Fonctionnelle	1991	En dur	Géré par APE
	Djounga	Fonctionnelle	1990	Dur	Géré par APE
	Guidia	Fonctionnelle	1986	Dur	Géré par APE
Forages	Guidia	Fonctionnel	2012	Dur	Comité de gestion
	Khassara	Fonctionnel	2000	Dur	Comité de gestion
Centre de santé	Guidia	Fonctionnel	2005	Dur	Comité de gestion
	Bantar	Non fonctionnel	2007	Terre battu	Non fonctionnelle
Magasin	Guidia	Fonctionnel	2009	Dur	Comité de gestion
Puits	Djei	Fonctionnel	2011	Terre battu	Population
	Khassara(4 puits)	Fonctionnel	1863	Terre	Population

Infrastructure existantes	Nom du village	Etat de fonctionnement	Date de Création	construction	Observations
	Djounga (5 puits)	Fonctionnel	1960	Terre	Population
	Lodor (3 puits)	Fonctionnel	2005	Dur	Population
Moulins	Khassara (2)	Fonctionnel	2000	Terre	Particulier
	Djounga (2)	Fonctionnel	1997	Terre	Particulier
	Touar (2)	Fonctionnel	2005	En terre	Particulier
	Guidia (3)	Fonctionnel		En terre	Particulier
	Djilim	Fonctionnel	1986	E n terre	Particulier
Boutiques	Onoronga	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Djalaka (2)	Fonctionnelles		En terre	Particulier
	Banga (2)	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Orokone (3)	Fonctionnelle		En terre	Particulier
	Djei	Fonctionnelle		En terre	Particulier
Parc à vaccination	Guidia	Mauvais		Dur	Non fonctionnelle

Source : OCL/BCI, 2013



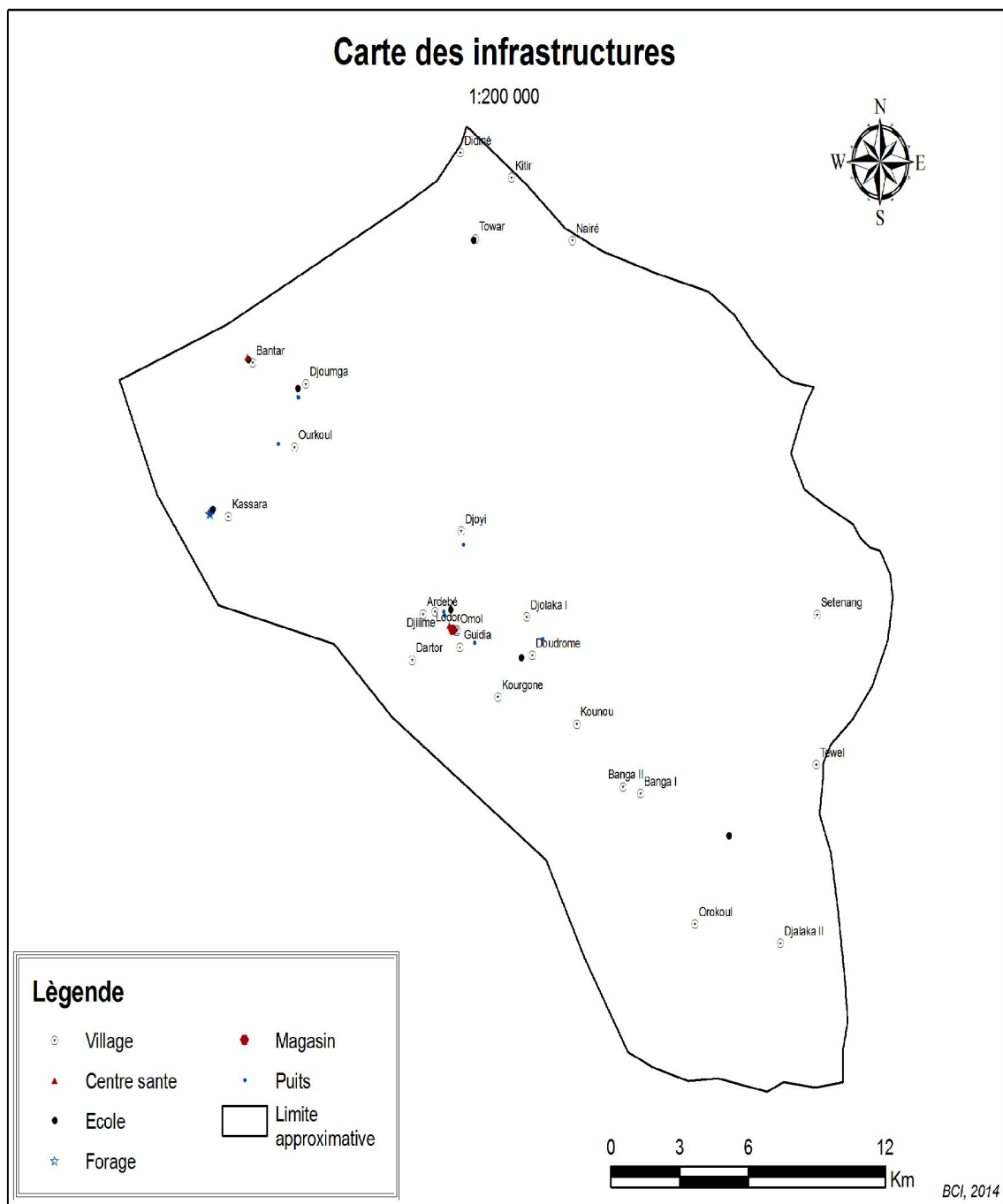
Photo 2 : Magasin d'Omol



Photo 3 : Consultation au centre de santé d'Omol



Photo 4 : Ecole de Kassara



1.3- Les activités économiques

L'économie du canton repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage mais aussi sur le petit commerce et artisanat.

1.3.1- Agriculture

Les principales cultures pratiquées dans le canton sont ; le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures d'appoint comme l'arachide, le sésame, l'haricot, la pastèque et l'oseille rouge.

L'outillage de production agricole se limite à l'usage de la houe daba qui se présente sous deux formes, l'une au manche très longue et perpendiculaire utilisée pour le creusage des poquets destinés pour le semis, tandis que l'autre à la manche courte sert au labour en sillon en vue de retenir l'eau.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé de 500 kg par hectare (source ONDR) pour le pénicillaire.

Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre.

Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et récemment les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

Les paysans d'Omol ignorent la pratique de lutte anti érosive par des cordons pierreux, Digue, Diguette et des diguettes filtrantes par contre on observe la pratique d'amendement organique dans la plupart des villages.

Le maraichage est au stade embryonnaire par une connaissance des techniques cultures et la profondeur de la nappe phréatique.

L'arboriculture est pratiquée à petite échelle précisément au Sud Est du canton dans le Ouadi séléle où on y trouve quelques pieds de manguiers et des goyaviers.

La plus grande partie de la production agricole en particulier le mil est consommé sur place.

Une partie du mil est des produits issus des cultures d'appoints sont écoulés à travers les marchés hebdomadaires du canton (Daranga et Omol) et les marchés des cantons voisins.

1.3.2 – Élevage

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population. Il porte essentiellement sur bovins, ovins, caprins, équidés (Anes et chevaux), camelins et la volaille.

On trouve un nombre important des éleveurs des dromadaires appelé communément semi nomades dans la partie Sud Est du canton.

C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose d'aucun agent vétérinaire. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement.

En cas d'urgence dans ce domaine, la population fait recours au service d'élevage de Biltine plus proche qu'Amzoer.

Dans le canton, le nombre (source : population, 2013) des cheptels est estimé à savoir : bovins 6320 têtes, caprins 35611 têtes, ovins 28239 têtes, le camelin 73 têtes, volaille 6321 têtes et les équidés 4626 Têtes. Les nombres élevés des caprins et ovins témoigne de l'importance qu'accorde la population à cet élevage du fait de la résistance aux intempéries. La gestion du cheptel est du ressort des hommes. On remarque une intégration entre l'agriculture et l'élevage qui est matérialisé par le parcage des animaux dans les champs après récolte.

Il existe deux couloirs de transhumances non balisés dans le canton dont l'un relie le canton à koronga et l'autre mène vers le village Tamolgone. Ils sont tous deux peu fréquenté à cause de l'insécurité de ces dernières années.

Le canton est un lieu d'élevage par excellence avec une charge importante de pâturage malgré le problème d'eau qu'il connaît.

La figure ci-dessous nous indique le nombre d'animaux par importance

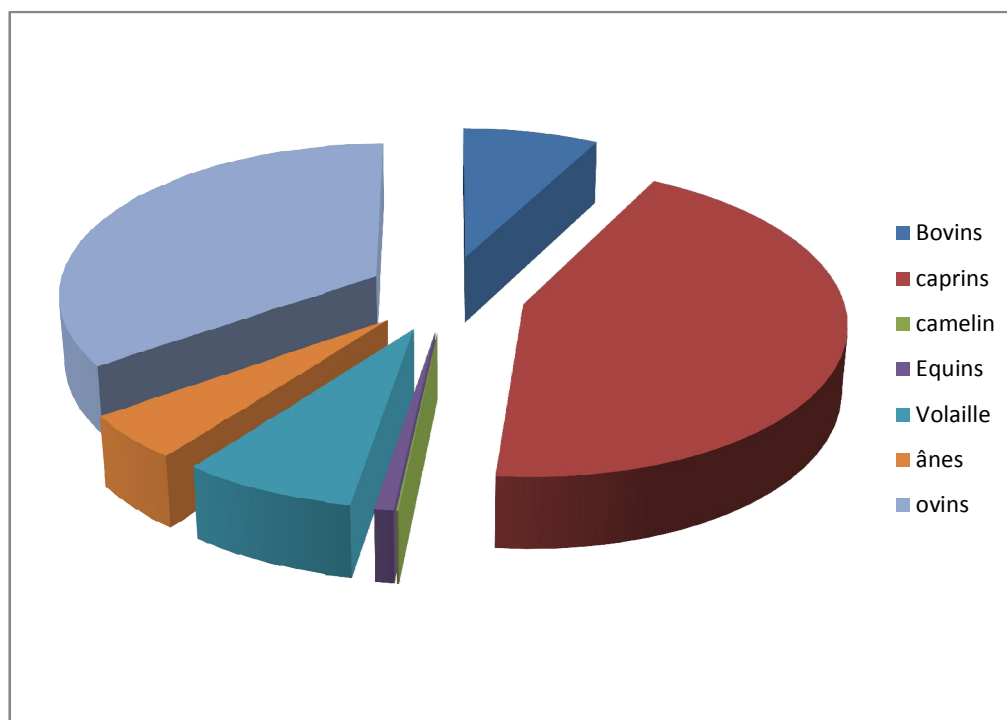


Figure 3 : nombre de têtes par espèces d'animaux dans le canton

Commentaire : Le nombre des caprins est de 35611 soit 44% et les ovins au total 28239 têtes soit 35%. L'importance qu'accorde la population à cet élevage du fait de la résistance aux intempéries



Photo 5: Animaux à la recherche du pâturage

1.3.3- Commerce

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Omol. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les deux marchés hebdomadaires ci-après :

- Le marché d'Omol (Samedi)
- Le marché de Garanga dans le canton voisin (Lundi)

Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur les marchés. A coté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente du bétail sur pied.

Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir :

Sel de cuisine, natron, huile, oignons et le lait de vache. En plus de ses activités, les femmes tricotent de nappe, fabriquent des vans et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marchés locaux.

Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente d'animaux sur pied. Ce commerce est observé dans tous les villages. Il s'agit d'acheter des animaux de les engraisser et de les vendre plus tard.

Le canton connaît un exode ou Plusieurs de ses fils vont vers Ndjamena, soudan et Libye à la recherche d'emplois.une petite tranche restante s'adonne à la boucherie.

Pour améliorer les activités économiques du canton deux pistes ont été ouvertes l'une reliant Omol à amzoer et l'autre reliant Omol à Biltine sur l'initiative de la population. Les pistes enter-villages restent impraticables et ne favorisent pas en cas de nécessité impérieuse de service ou d'urgence.



Photo 6 : Boutique au village Omol

1.3.4- Artisanat

Dans le canton, l'artisanat est une activité non négligeable. Il n'a pas connu de promotion, resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton sont les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs etc.

II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.



Photo 7 : planification cantonale

2.1 Le domaine jeunesse, culture sport et Éducation

2.1.1 Résultats de diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1-L'exode des jeunes	Canton	-Manque des moyens et des activités génératrices	-Diminution des bras valides -Diminution de la production	-Disponibilité des terres de cultures	-Formation des jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie
2 La culture traditionnelle est en voie de disparition	Canton	Arrivée de la culture moderne	Destruction de culture traditionnelles et introduction d'une autre civilisation	Présence des personnes âgées, des matériels traditionnels	Sensibilisation sur la culture traditionnelle
3 Analphabétisme	Canton	Ignorance de l'intérêt de l'école par les parents	Exode Banditisme	Présence des APE Existence des maitres communautaire Service de l'éducation	Facilité l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation
4 Insuffisance des enseignants dans les écoles	École	Les enseignants affectés par l'Etat sont très peu	Baisse de niveau	Présence des APE Existence du service de l'éducation	Affectation des enseignants de qualité dans les écoles
5 La plupart des écoles sont construite en pailles	Écoles	Insuffisance des écoles en dur Manque de moyen	Début des cours avec retard Baisse de niveau	Présence du service de l'éducation Présence des APE	Amélioration des infrastructures socio-éducatives

De ce diagnostic, cinq problèmes majeurs sont identifiés :

- L'exode des jeunes
- La culture traditionnelle est en voie de disparition La disparition des cultures traditionnelles
- Analphabétisme
- Insuffisance des enseignants dans les écoles
- La plupart des écoles sont construite en paille

Cinq axes prioritaires de développements sont retenus :

- Formation des jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie
- Sensibilisation sur la culture traditionnelle
- Facilité l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation
- Affectation des enseignants de qualité dans les écoles
- Amélioration des infrastructures socio-éducatives

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-L'exode des jeunes	-Disponibilité des terres de cultures	-Formation des jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie	-Former les jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie
2 La culture traditionnelle est en voie de disparition	Présence des personnes âgées, des matériels traditionnels	Sensibilisation sur la culture traditionnelle	Sensibiliser les jeunes sur la culture traditionnelle
3 Analphabétisme	Présence des APE Existence des maitres communautaire	Facilité l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation	Faciliter l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation

	Service de l'éducation		
4 Insuffisance des enseignants dans les écoles	Présence des APE Existence du service de l'éducation	Affectation des enseignants de qualité dans les écoles	Affecter des enseignants de qualité dans les écoles
5 La plupart des écoles sont construites en pailles	Présence du service de l'éducation Présence des APE	Amélioration des infrastructures socio-éducatives	Améliorer des infrastructures socio-éducatives

2.2 Domaine action social et genre

2.2.1 Résultat du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1-Mariage précoce	Canton	-Tradition -Ignorance	-Fistule - mort à l'accouchement - Conflit inter-famille	-Leaders villageois -Parents -Service de l'action sociale et de la santé	-Sensibilisation de la population sur la conséquence du mariage précoce
2-Souffrance des vulnérables	Canton	-Pauvre de la famille -Insuffisance d'appui	-Maladies -Délinquance	-Présence du service de l'action sociale -Présence des personnes de bonne volonté	-Assistance aux personnes vulnérables
3 – Incendie fréquent	Village	- Habitat en chaume – Allée rétrécie -Négligence des ménagères	- Destruction des habitations -Pertes en vie humaine et matériels	-Présence des leaders - Présence du service de l'action sociale	Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie

De ce domaine cinq problèmes majeurs sont identifiés :

- Mariage précoce
- Souffrance des vulnérables
- Incendie fréquent

Cinq axes prioritaires sont retenus

- Sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce
- Assistance aux personnes vulnérables
- Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientation prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Mariage précoce	-Leaders villageois -Parents -Service de l'action sociale et de la santé	-Sensibilisation de la population sur la conséquence du mariage précoce	-Sensibiliser la population sur la conséquence du mariage précoce
2-Souffrance des vulnérables	-Présence du service de l'action sociale -Présence des personnes de bonne volonté	-Assistance aux personnes vulnérables	-Apporter une assistance aux personnes vulnérables
3 – Incendie fréquent	-Présence des leaders - Présence du service de l'action sociale	Sensibilisation la population sur les méfaits de l'incendie	Sensibiliser la population sur les méfaits de l'incendie

2.3 Domaine Economie

2.3.1 Résultat du diagnostic

Problème vécu	Localisation	causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Difficulté d'écoulé les produits vers le marché	-Canton	- Insuffisance de la piste inter villages	- Baisse de l'économie	- Existence de petite piste - Présence des bras valides	- Aménagement des pistes inter villages
2- Difficulté de stocker les produits agricoles	-Canton	- Manque des magasins de stockages	- Destruction par les Insectes	- Disponibilité des matériaux -Présence des ONG	-Amélioration des conditions de stockage
3 Activités des femmes à l'état primitif	-Canton	- Manque d'encadrement - Manque des moyens financiers	Pauvreté	Existence de groupements féminins -Présence des ONG	- Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage

De ce diagnostic trois problèmes sont identifiés :

- Difficulté d'écoulé les produits vers le marché
- Difficulté de stocker les produits agricoles
- Activités des femmes à l'état primitif

Trois axes prioritaires de développement sont retenus :

- Aménagement des pistes inter villages
- Amélioration des conditions de stockage
- Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage

2.3.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientation prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Difficulté d'écoulé les produits vers le marché	- Existence de petite piste - Présence des bras valides	- Aménagement des pistes inter villages	- Aménager les pistes inter villages
2- Difficulté de stocker les produits agricoles	- Disponibilité des matériaux -Présence des ONG	-Amélioration des conditions de stockage	-Améliorer les conditions de stockage
3 Activités des femmes à l'état primitif	Existence de groupements féminins -Présence des ONG	- Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	- Appuyer les groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage

2.4. Domaine : Santé et assainissement

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Difficulté aux accouchements	-Canton	-Manque de visites Prénatales -Ignorance -Insuffisance des matrones	- Mortalité élevé	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration des conditions d'accouchement
2- Fréquence des maladies ;	-Canton	- Faible couverture sanitaire - Absence d'hygiène dans les villages - Consommation des eaux non potable - Insuffisance de centre de santé	- Gravité des maladies - Mortalité	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle Présence d'un infirmier	-Amélioration de la couverture sanitaire
3-Difficulté d'accès à l'eau potable	Villages	-Nappe profonde -Présence de socle -Manque de moyen	-Maladies	Présence des ouadis Présence de la délégation de l'eau	Facilité l'accès à l'eau potable

De ce domaine deux problèmes majeurs sont identifiés :

- Difficulté aux accouchements
- Fréquence des maladies
- Difficulté d'accès à l'eau potable

Deux axes prioritaires de développement sont retenus :

- Amélioration des conditions d'accouchement
- Amélioration de la couverture sanitaire
- Facilité l'accès à l'eau potable

2.4.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientation prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Difficulté aux accouchements	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration des conditions d'accouchement	-Améliorer des conditions d'accouchement
2- Fréquence des maladies ;	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle -Présence d'un infirmier	-Amélioration de la couverture sanitaire	-Améliorer de la couverture sanitaire
3- Difficulté d'accès à l'eau potable	Présence des ouadis Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable	-Faciliter l'accès à l'eau potable

2.5. Domaine : Agriculture/ Élevage

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1-Insuffisance de pâturage	- Canton	-Rareté de pluie -Surpâturage	-Famine -Mort d'animaux	-Groupements -Service de l'élevage	-Apport de complémentations aux animaux
2-Maladies des animaux	- Canton	-Manque les produits vétérinaires, -Insuffisance des auxiliaires d'élevage,	-Famine -Mort d'animaux	-Groupements -Service de l'élevage	-Amélioration de la couverture sanitaire des animaux

		-Insuffisance de parc de vaccination			
3-Difficultés abreuvement du bétail	- Canton	-Manque des puits pastoraux -Mares	-Mort d'animaux	-Groupements -Service de l'élevage	-Creusement des puits pastoraux et mares
4-Diminution de la production agricole	- Canton	-Rareté de pluie, - Erosion hydrique -Insuffisance des matériels agricoles	- Sécheresse - Famine	-Disponibilité des terres de cultures -Disponibilités des matériaux de constructions des ouvrages hydro-agricoles	-Amélioration de la production agricole

De ce domaine, quatre problèmes majeurs sont identifiés :

- Insuffisance des pâturages
- Maladies des animaux
- Difficultés abreuvement du bétail
- Diminution de la production agricole

Quatre axes prioritaires de développement sont retenus :

- Apport de complémentations aux animaux
- Amélioration du couverture sanitaire des animaux
- Creusage des mares et des puits pastoraux
- Amélioration de la production agricole

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientation prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Insuffisance de pâturage	-Groupements -Service de l'élevage	-Apport de complémentations aux animaux	-Apport de complémentations aux animaux
2-Maladies des animaux	-Groupements -Service de l'élevage	-Amélioration du couverture sanitaire des animaux	-Amélioration du couverture sanitaire des animaux
3-Difficultés abreuvement du bétail	-Groupements -Service de l'élevage	-Creusement des puits pastoraux et mares	-Creusement des puits pastoraux et mares
4-Diminution de la production agricole	-Disponibilité des terres de cultures -Disponibilités des matériaux de constructions des ouvrages hydro-agricoles	-Amélioration de la production agricole	-Amélioration de la production agricole

2.6. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources naturelles	villages	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - incendies ; - érosion éolienne et hydrique	-Sécheresse ; - Famine	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Prise de conscience de problèmes de dégradation des RN -Présence du service de l'environnement	Amélioration de la gestion des ressources naturelles

De ce domaine, un problème majeur est identifié :

- Dégradation des ressources naturelles

Un axe prioritaire de développement est retenu :

- Amélioration de la gestion des ressources naturelles

2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources naturelles	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Prise de conscience de problèmes de dégradation des RN -Présence du service de l'environnement	Amélioration la gestion des ressources naturelles	Mener des actions de préservation et de restauration de l'environnement ;

2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflit agriculteur-Éleveur	villages	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs	Bataille Mort	Autorités locales	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

De ce domaine, un problème majeur est identifié :

- Conflit agriculteur-Eleveur

Un axe prioritaire de développement est retenu :

- Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Conflit agriculteur-Eleveur	Présence des autorités locales Présence des leaders villageois	Règlement pacifique des conflits autour des couloirs	Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs

III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Jeunesse- Culture -Sports-Éducation	-Exode des jeunes -Culture traditionnelle est en voie de disparition La disparition des cultures traditionnelles -Analphabétisme -Insuffisance des enseignants dans les écoles -La plupart des écoles sont construite en paille	-Formation des jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie -Sensibilisation sur la culture traditionnelle -Facilité l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation -Affectation des enseignants de qualité dans les écoles -Amélioration des infrastructures socio-éducatives
Affaires sociales et genre	-Mariage précoce -Souffrance des vulnérables -Incendie fréquent	-Sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce -Assistance aux personnes vulnérables -Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie
Économie	-Difficulté d'écoulé les produits vers le marché -Difficulté de stocker les produits agricoles -Activités des femmes à l'état primitif	-Aménagement des pistes inter villages -Amélioration des conditions de stockage -Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage
Santé et Assainissement	-Difficulté aux accouchements -Fréquence des maladies	-Amélioration des conditions d'accouchement -Amélioration de la couverture sanitaire

Agriculture et Élevage	-Insuffisance des pâturages -Maladies des animaux -Difficultés abreuvement du bétail -Diminution de la production agricole	-Apport de complémentations aux animaux -Amélioration du couverture sanitaire des animaux -Creusement des mares et des puits pastoraux -Amélioration de la production agricole
Environnement et GRN	-Dégradation des ressources naturelles	-Amélioration la gestion des ressources naturelles
Gouvernance -Paix – Sécurité	-Conflit agriculteur-Eleveur	-Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.1. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Éducation

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation des 60 jeunes dans le domaine de maraîchage, couture, menuiserie et maçonnerie	canton	ADC, jeunes	10,000,000	1,000,000	2015
2-Sensibilisation des jeunes sur la culture traditionnelle	canton	Vieux, ADC		1,000,000	2015
3-Construction 4 écoles en dur	Touwar, Tomolgone, Bantar, Lodor	APE	80,000,000	8,000,000	2014
4-Construction d'un centre alphabétisation	Omol	CDC	5,000,000	500,000	2015
5-Formation des APE	canton	ADC/APE	2,000,000	200,000	2014
TOTAL			97,000,000	10,700,000	

4.2. Domaine : Affaires sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Sensibilisation 300 personnes sur les conséquences du mariage précoce	canton	ADC/CDC	2,000,000	200,000	2014
2- Assistance à 30 personnes vulnérables	canton	ADC/ Groupements	5,000,000	500,000	2015
3-Sensibilisation de 15 villages à l'amélioration de l'habitat	canton	ADC/CDC		1,000,000	2016
TOTAL			7,000,000	1,700,000	

4.3. Domaine : Économie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Aménagement d'une piste inter villages	Omol Amzoer	ADC/population	3,000,000	300,000	2015
2-Construction des 3 magasins de stockage	Djounga, Kassara et Okoronga	ADC/groupements	18,000,000	1,800,000	2016
3-Appui à 20 groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	Villages	ADC/Groupements	6,000,000	500,000	2015
TOTAL			27,000,000	2,600,000	

4.4. Domaine : Santé et Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation des 30 accoucheuses traditionnelles	Villages	ADC/population	3,000,000	300,000	2014
2-Construction des 2 centres de santé	Bandar, Tomologone	ADC/CGE	60,000,000	6,000,000	2017
3-Construction des 2 forages	Tomologone et Bantar	ADC/CGE	10,000,000	1,000,000	2015
TOTAL			73,000,000	7,300,000	

4.5. Domaine : Agriculture et Élevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Disponibilité des 10 tonne de tourteaux pour les animaux	Canton	ADC/Groupements	5000000	500000	2015
2-Construction des 2 puits pastoraux	Djanga , Kouk	ADC/CGE	30000000	3000000	2015
3-Construction de 5 seuils d'épandage	Arkabane	ADC/population	75000000	7500000	2014
4-Construction des 12000 mètres linéaires de cordons pierreux	Villages	Groupements	12000000	200000	2015
5-Formation de 60 producteurs sur les techniques culturales	Canton	Groupements	2000000	200000	2015
6-Construction de 20 puits maraîchers	Villages	Groupements	60000000	6000000	2015
TOTAL			184000000	17400000	

4.6. Domaine : Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Reboisement de 20 ha	Canton	Groupements	10,000,000	10,000,000	2015
2- Élaboration de 2 conventions locales de gestion des ressources naturelles	Djanga , Kouk	ADC/population	4,000,000	400,000	2015
3-Formation des 120 femmes sur les techniques de construction de foyer améliorés	Canton	Groupements	3,000,000	300,000	2015
TOTAL			17,000,000	10,700,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1- Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	Tous les villages	Chef de canton et chef de villages	2 000 000	200 000	2015
TOTAL				2 000 000	

4.8 Budget Global du PDL

N°	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Éducation-Jeunesse-culture-Sport	97,000,000	10,700,000
2	Affaire sociale et genre	7,000,000	1,700,000
3	Économie	27,000,000	2,600,000
4	Santé eau et Assainissement	73,000,000	7,300,000
5	Agriculture et élevage	184,000,000	17,400,000
6	Environnement et gestion des ressources naturelles	17,000,000	1,700,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	2,000,000	2,000,000
TOTAL GENERAL		407,000,000	43,400,000

V- Mécanisme de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

5.1- Mécanisme de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...) ; pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fond qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisations locales se manifestent auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentées par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers leurs démembrements techniques dans le sous-préfectures, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans son domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus. Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;

- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation novembre 2013-Octobre 2014											
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O		
Domaine Education- Jeunesse-Culture- Sport																
1	Formation des jeunes sur les techniques de coutures	60	Canton	CDC												
2	Sensibilisation sur la culture traditionnelle	5	Villages	ADC/Vieux												
3	Suivi des affectations des enseignants	3	Canton	APE												
Domaine Affaires sociales et Genre																
4	Sensibilisation de la population sur les conséquences du mariage précoce	2	Villages	ADC												
5	Assistance aux personnes vulnérables	1	Villages	ADC												
Domaine économie																
6	Aménagement des pistes inter village	1	Omol-Amzoer	ADC												
7	Appui aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	5	Canton	ADC : Groupements												
Domaine Santé et Assainissement																
8	Formation des accoucheuses traditionnelles	30	Canton	ADC/COSAN												
Domaine Agriculture et Elevage																
9	Construction des seuils d'épandage	2	Arkaban	Groupements												
8	Construction des cordons pierreux	4000	Village	Groupements												
10	Achat des tourteaux	20	Canton													
Domaine Environnement et GRN																
9	Mise en place des comités de protection de l'environnement	1	Villages	COSAN												
10	Formation des femmes sur les techniques de construction de foyer améliorés	120	Villages	ADC/ Groupements												
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité																
11	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	1	Canton	Chef de canton, chef de villages												

Conclusion

L'actualisation du Plan de Développement Local marque un moment important et décisif de développement du Canton Omol. Les différentes organisations locales et personnes ressources avec l'appui des services techniques sont parvenus à élaborer le document pendant les ateliers de planification.

Notre engagement vise l'amélioration des conditions de vie de la population du canton qui cadre avec le Plan National de Développement. C'est ainsi que nous avons opté pour l'actualisation participative des projets pendant les ateliers de planification avec l'appui technique et financier du PADL/GRN à travers l'OCL/BCI.

La mise en œuvre des projets marquera une nouvelle étape. La mobilisation des ressources locales avec l'appui des partenaires du développement est une stratégie importante à mettre en place.

VI. ANNEXES

6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lancement du processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille treize et le seize Mai a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Omol, canton Omol, sous préfecture d'Am-Zoer département de Biltine région de Wadi Fira, regroupant le sous préfet d'Amzoer, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 138 personnes dont 58 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'élaboration retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donnée une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti a un bon plan de développement qui prend en compte les besoin de la population.

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tout les participants présent a l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 23 l'assemblée a pris fin à 16h15mn

L'Assemblée Générale

6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

L'an deux mille treize et le 16 mai, s'est tenu au village Omol dans le canton Omol sous préfecture d'Amzoer, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Restauration du CDC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

N°	NOM et PRENOM	FONCTION
00	-ADAM ABAKAR	Président d'honneur
01	-ISHAKH ABDOULAYE ADAM	Président
02	-ALHADJ ADAM ABAKAR IBRAHIM	Vice président
03	-ADAM IBRAHIM ABAKAR	S G
04	-ALI ABDOULAYE ABASS	S. G. A
05	-MARIOMA YAYA	Trésorière
06	-KHADIDJA ABDOULAYE AHMAT	Trésorière adjointe
07	-IDRESS DAHAB	Chargé des matériels
08	-ALI ABDELKERIM ISHAKH	Chargé des matériels adjoint
09	-ISHAKH ADOUM	Conseiller
10	-ADAM ZAKARIA	Conseiller
11	-ABAKAR IBRAHIM	Conseiller
12	-ANNOUR ABAKAR	Commissaire au compte
13	-MAHAMAT YACoub	Commissaire au compte adjoint

Membres de CCD

N°	NOM et PRENOM	FONCTION
01	-ISHAKH ABDOULAYE ADAM	
02	-ALHADJ ADAM ABAKAR IBRAHIM	
03	-ADAM IBRAHIM ABAKAR	
04	-ALI ABDOULAYE ABASS	
05	-MARIOMA YAYA	

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 17heurs 10munites Générale.

Fait à Omol, le 16 Mai2013

L'ASSEMBLEE GENERALE

6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale d'information et de sensibilisation

L'an deux mille treize et le dix neuf mai a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Omol, canton Omol, sous préfecture d'Amzoer département de Biltine région de Wadi Fira, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 192 personnes dont 93 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son enrage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décide alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 17h15mn

Fait à Omol ; le 19 mai 2013

6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif

L'an deux mille treize et le 22 juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Omol canton Omol, sous préfecture d'Amzoer département de Biltine région de Wadi Fira. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 188 personnes dont 89 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles (GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 10 mn l'atelier a pris fin 16h 49 mn

Fait à Omol ; le 22 mai 2013

6.5. Liste des membres des commissions thématiques

N°	NOM et PRENOM	FONCTION	DOMAINE
01	HAROUN ABDERAHAMAN	Président	Agriculture, Elevage
02	ADAM OUSMAN	Secrétaire	
03	YAYA HASSAN	Membre	
04	OUSMAN YAYA	Membre	
05	ISSAKHA HASSAN	Membre	
06	MARIOMA YAYA	Membre	
07	KHADIDJE ADAM	Membre	
08	HAWA YACOUN	Membre	
01	ABDEL-KERIM	Président	Santé et Assainissement
02	ABDOULAYE	Secrétaire	
03	YOUNOUS BAHAR AHMAT	Membre	
04	ABDOULAYE AWAT ADAM	Membre	
05	ABDOULAYE MAHAMAT	Membre	
06		Membre	
01	ADOUM YAYA	Président	Action, Sociale et Genre
02	ABDALLAH MAHAMAT	Secrétaire	
03	YAYA ISSA	Membre	
04	DAOUD MAHAMAT	Membre	
05	ISMAIL ADAM	Membre	
06	FATIME AHMAT	Membre	
07	KHADIDJE ABDOULAYE	Membre	
01	ADAM IBRAHIM	Président	Education, Jeunesse, Culture et Sport
02	MAHAMAT ISMAIL	Membre	
03	ABDEL-KERIM HASSAN	Membre	
04	ABDERAMAN ISMAIL	Membre	
05	MAHAMAT ARABI	Membre	

06	HALIME ABAKAR	Membre	
07	HASSANMAHAMAT	Membre	
08	AICHA SABOUNE	Membre	
01	IBRAHIM ZAKARIA	Président	Economie
02	ABDERAMAN IBRAHIM	Secrétaire	
03	AHMAT MAHAMAT	Membre	
04	ZAKARIA	Membre	
05	ADAM HASSAN	Membre	
06	YACOUB IBRAHIM	Membre	
07	ABDEL-KERIM DAOUD	Membre	
08	HISEIN HASSAN	Membre	
09	HALIME ABDOULAYE	Membre	
10	FATIME ADAM	Membre	
	KARGANA ZAKARIA		

6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires

L'an deux mille treize et le treize a eu lieu s'est tenu au village Omol, canton Omol, sous préfecture d'Amzoer, département de Biltine région du Wadi Fira. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Ont pris part à cet atelier 117 personnes dont 55 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorités des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu,

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégage une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

Fait à Omol ; le 13 juin 2013

6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau local

L'an deux mille treize et le dix sept septembre à 9h 15 mn s'est tenu une réunion avec le membre de CCD sis Au village Omol, canton Omol, Sous-préfecture d'Amzoer département de Biltine, région de Wadi-Fira

L'ordre du jour étant :

- Validation du PDL au niveau local

Après avoir li le contenu du PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC ainsi que le chef des villages ; il y a quelque remarque ont été oublié par le participants à savoir :

- ❖ Construction de centre de Santé à Tomologone
- ❖ Puits ouvert à Doudourone
- ❖ Bureau de chef de canton dans le chef lieu du canton
- ❖ Bureau de l'ADC
- ❖ Ils ont omis d'enregistré le groupement tel que :

- Village Tomologone :

Groupement Najal-Almoustakhbal, Domaine d'intervention : Agriculture, Date de création : le 16/09/2011

Groupement Alnassour , Domaine : Agriculture, crée le 20.09/2011

Groupement Doudrone : date de création le 07/07/2011, domaine d'intervention agriculture

Village Doudrone

Groupement d'intérêt économique, date de création le 07.07.2011 Domaine agriculture

Groupement Alodjoma crée le 20/09/2011 Domaine Agriculture

❖ La limite du canton Omo I à l'ouest par canton Gourmaka et non par canton Kodoi I

Commencé à 09h 15h et la réunion à pris fin a 12h 30mn

